

---

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

---

# **Le Conseil canadien du porc applaudit le projet de loi C-359 et demande instamment au Parlement de soutenir l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'accroissement de la compétitivité du secteur agricole**

**Le 5 décembre 2023 (Ottawa, Ont.) - Le Conseil canadien du porc (CCP)** se joint aujourd'hui à d'autres groupes qui appuient le projet de loi C-359, *Loi modifiant la Loi relative aux aliments du bétail, la Loi sur les semences et la Loi sur les produits antiparasitaires (enregistrement, homologation et approbation provisoires)*.

Ce projet de loi d'initiative parlementaire, présenté par le député néo-écossais Kody Blois, améliorera l'accès des agriculteurs canadiens aux nouvelles semences, aux nouveaux aliments pour animaux, les antimicrobiens, et aux nouveaux produits de protection des cultures. Cette initiative a été défendue par le secteur agricole dans l'ensemble du pays afin d'accroître la compétitivité.

« Au nom de plus de 8 000 éleveurs de porcs, nous soutenons les efforts du député Blois pour tirer parti de la science d'autres juridictions fiables dans le cadre du processus de réglementation », a déclaré René Roy, président du CCP.

Le projet de loi C-359 permettrait aux agriculteurs d'avoir un accès rapide aux intrants agricoles tels que les aliments pour animaux, les semences, les antimicrobiens, et les produits utilisés dans la lutte contre les ravageurs, tout en maintenant les exigences réglementaires du Canada, afin d'aider les éleveurs à rester compétitifs sur le marché mondial.

Pour continuer à être un leader dans la chaîne de production alimentaire, les éleveurs doivent avoir l'accès le plus sûr et le meilleur possible aux produits dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin, pour rester compétitifs.

« En faisant confiance aux processus scientifiques et réglementaires de partenaires de confiance, les éleveurs de porcs canadiens peuvent rester compétitifs en accédant à des technologies de pointe et à des marchés diversifiés », a déclaré M. Roy. « Le Canada doit reconnaître que la taille de son marché n'est pas la même que celle d'autres juridictions, de sorte que son processus réglementaire ne peut pas imposer des charges inutiles aux approbations de produits disponibles sur d'autres marchés de confiance. »

---

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

---

### **Le Conseil canadien du porc applaudit le projet de loi C-359 et demande instamment au Parlement de soutenir l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'accroissement de la compétitivité du secteur agricole**

L'homologation ou l'approbation provisoire de 90 jours des aliments pour animaux, des semences, des antimicrobiens, et des produits antiparasitaires déjà approuvés par au moins deux juridictions de confiance fait écho aux recommandations de la Fédération canadienne de l'agriculture concernant le processus d'approbation des produits.

« Nous remercions et applaudissons le député Kody Blois pour son leadership dans ce dossier et pour avoir aidé notre secteur à rester compétitif et à être un leader mondial », a déclaré M. Roy. « Nous espérons que ce projet de loi sera bientôt adopté, car il s'agit d'un projet de loi essentiel qui aiderait le secteur agricole canadien. »

-30-

#### **À propos du Conseil canadien du porc**

Le CCP est le porte-parole national des producteurs de porcs du Canada. Constitué d'une fédération de neuf organisations porcines provinciales représentant 7 000 fermes, le CCP joue un rôle de chef de file dans la réalisation et le maintien d'un secteur porcin canadien dynamique et prospère. Le CCP sert ses membres par le biais d'efforts de défense nationaux et internationaux ainsi que par l'élaboration et la mise en oeuvre d'initiatives, telles que la sécurité alimentaire, les soins et la santé des animaux, la traçabilité, l'environnement et le développement durable, le commerce international et la nutrition.

#### **CONTACT PRESSE**

Darcie Pentillier  
Conseillère en communications  
Conseil canadien du porc  
[pentillier@cpc-ccp.com](mailto:pentillier@cpc-ccp.com)